

Rencontre des installations classées

Webinaire du 17 mars 2023

Alexandre LION
Chef de l'unité ICPE

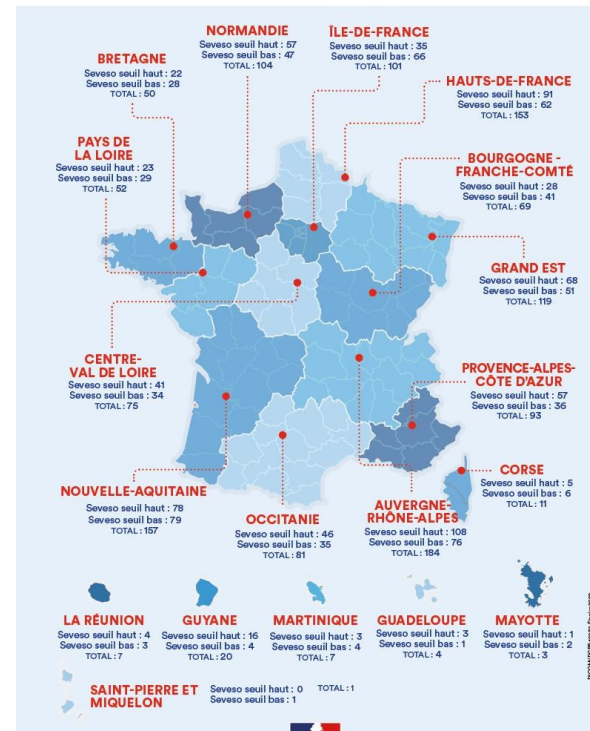
Serge PLANCHON
Chef adjoint unité ICPE

Ordre du jour

- Organisation DREAL PACA
- L'inspections et les suites d'inspections
- Bilan 2022
- Actions 2023
- Quelques évolutions
- Échanges

LES SITES SEVESO EN FRANCE EN 2022

1291 établissements Seveso || 686 Seveso seuil haut || 605 Seveso seuil bas



Organisation de l'IC

Organigramme
au 01 Février 2023

Adresse Postale :
DREAL PACA
16 rue Zattara - CS 70248
13531 - Marseille cedex 3
Téléphone
Marseille : 04 88 22 61 00
Site internet
www.paca.developpement-durable.gouv.fr

ASN
ASN div. Marseille
■ Bastien LAURAS

Direction
Directeur régional
■ Sébastien FOREST

Directeur (rice) régional (e)
adjoint (e)
■ Marie-Françoise BAZERQUE
■ Fabrice LEVASSORT
■ Eric MÉVÉLEC

Secrétariat de Direction

**Mission «Appui aux transformations
- management - communication»**
Cheffe de la Mission
■ Nadine BERTOLINI

Chargée de Mission
Mission Durance
■ Coralie BILGER

Mission Sécurité Défense
Chef de la mission
■ Yves LESPINAT

Services métiers

Service Prévention des Risques

Chef de Service
■ Aubert LE BROZEC

Chef de service adjoint
Guillaume XAVIER

• Budget, Assistance Administrative, Qualité
Frédéric PASERO

• Installation Classées pour la Protection de l'Environnement
Alexandre LION
Serge PLANCHON

• Unité Contrôle Industriel et Minier
Hubert FOMBONNE
Olivier BOULAY

• Contrôle des Ouvrages Hydrauliques
Carole CROS
Isabelle SARACCO

• Risques Naturels Majeurs
Delphine PICOT

Service Biodiversité, Eau, Paysages

Cheffe de Service
■ Hélène SOUAN

Cheffe de service Adjointe
Catherine VILLARUBIAS

• Pilotage et Support
Catherine VILLARUBIAS

• Biodiversité
Pascal BLANQUET

• Natura 2000
Anne BRETON

• Sites et Paysages
Coraline ZAKARIAN

• Politiques de l'Eau
Nathalie QUELIN

• Hydrométrie
Séverine LOPEZ

• Mission Milleux Marins et Littoraux
Sophie CAPLANNE

Service Energie et Logement

Chef de Service
■ Pierre FRANC

Chef de service Adjointe
Anne ALOTTE

• Réseaux Energies renouvelables
Jean-Guillaume LACAS

• Air Climat et Transition Énergétique
Sophie LE GARREC

• Production de Logements et de Foncier
Lucile AYACHE

• Politique de l'Habitat
Jacqueline DEJARDIN

Service Connaissance, Aménagement Durable et Évaluation

Cheffe de Service
■ Géraldine BIAU

Cheffe de service Adjointe
Brigitte VAUTRIN

• Stratégie et Transition Ecologique
Brigitte VAUTRIN

• Évaluation environnementale
Marie-Thérèse BAILLET

• Dialogue Environnemental et Ressources
Michel SCHMITT

• Géomatique et Statistiques
Sylvie FRAYSSE

Service Transports, Infrastructures et Mobilité

Chef de Service
■ Florent MORETTI

Chef de service adjoint
Lionel PATTE

• Animation politique transports déplacements
Moustapha MAKHLOUFI

• Maîtrise d'Ouvrage
Lionel PATTE

• Régulation et contrôle des transports et véhicules (URCTV)
Frédéric TIRAN

• Programmation et pilotage des ressources
Marc DERNIS

• Mission L2, tunnel de Tende, Jas de Rode
Olivier TORLAI

• Mission dynamiques portuaires
Magali MOINIER

• Mission prospective nouvelles mobilités
Sandra FREY

Secrétariat Général

Chef de Service
■ Nicolas STROH*

Chef de service adjoint
Romain RUSCH

• Contrôle de gestion et pilotage / Management de la qualité, sécurité, environnement
Romain RUSCH

• Unité Ressources Humaines
Anthony MOREL

• Unité administrative et financière et immobilier
Geneviève REA

• Mission juridique
Sylvain LAVOISEY

• Conseiller sécurité prévention
Karine LISIECKI-MOTTET

* Référent pour l'égalité professionnelle femmes/hommes

Pôle Support Intégré

Chef de Service
■ Hervé WATTEAU
Chef de service adjoint
Alexandre SILLE

• Centre de Prestations Comptables Mutualisées - CPCM
Hervé WATTEAU

• Commande publique
Chantal DUPUIS

• NUMérique
Alexandre SILLE

Service d'Appui au Pilotage Régional

Chef de Service
■ Martial FRANÇOIS

• Pôle stratégie
Ghislain BORGIA

• Pôle Budgétaire
Marie COURTOIS

• Pôle RH en Région
Delphine DUPUIS

• Unité d'appui d'expertise «GARWE»
Sophie FRANÇOIS

• Unité de l'action sociale
Anne PASTOR

Prestations de support intégrées ou mutualisées

Unités Départementales

UDO4-05 Alpes-du-Sud
■ Vincent CHIROUZE
Adjoint : Antoine BRUNAU

UDO6-Alpes-Maritimes
■ Caroline HENRY
Adjointe : Amandine CHEVILLON

UD13-Bouches-du-Rhône
■ Patrick COUTURIER
Adjoint(e)s : Audrey VARTANIAN
Pierre Loïc BERTAGNA
Jean-Philippe PELOUX

UD83-Var
■ Jean-Pierre LABORDE
Adjoint : Bruno PATOUILLET

UD84-Vaucluse-Arles
■ Sébastien PREVOST
Adjoint : Olivier SUIJOL

Les unités départementales de la DREAL

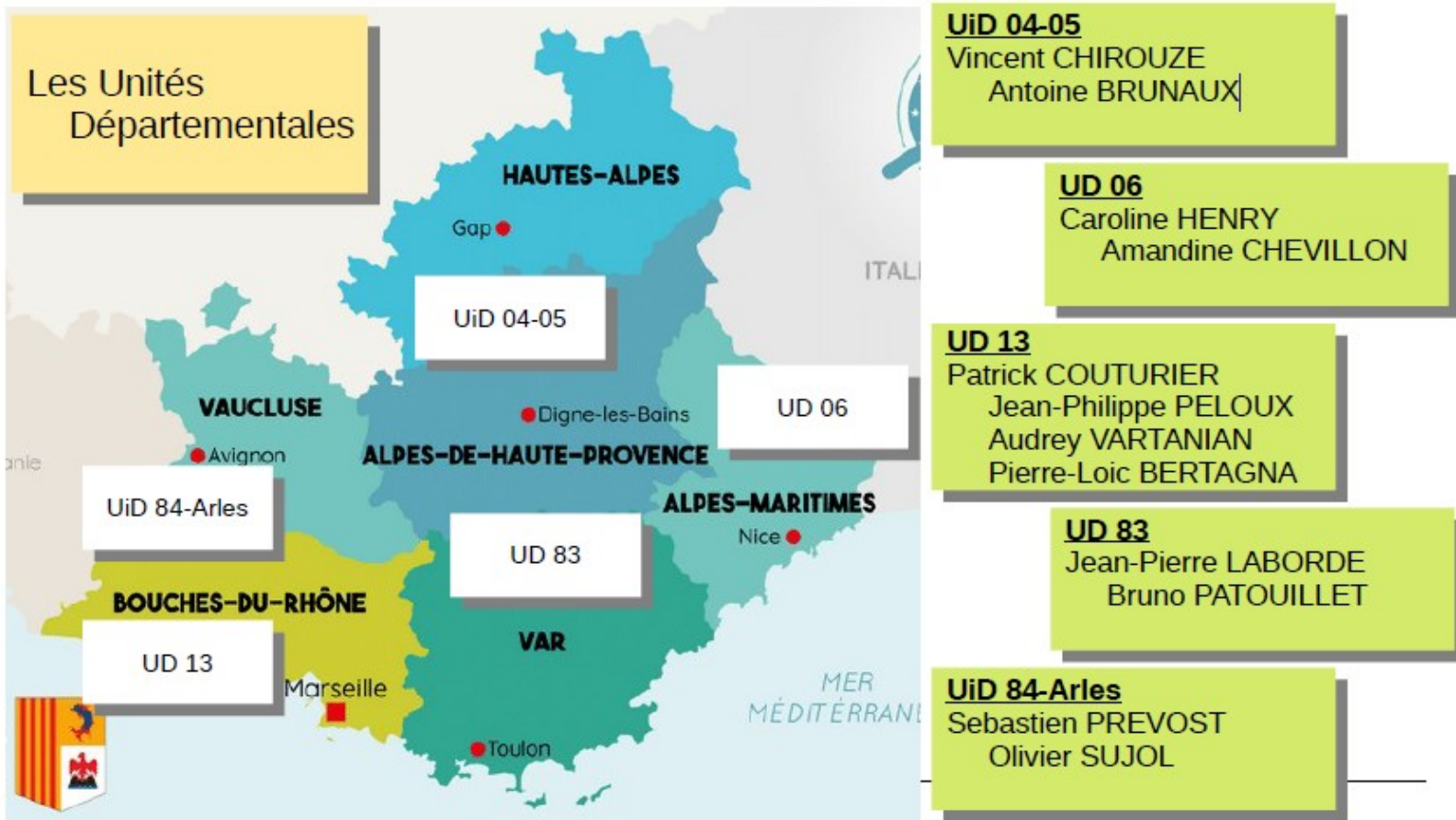
Suivi des ICPE en UD :

- Instructions des dossiers ICPE (Autorisations environnementales, enregistrements, porter à connaissance, réexamen IED, EDD...)
- Inspections et contrôles
- Gestion de crise
- CSS et communication locale, gestion des plaintes...

=> Vos interlocuteurs de référence

- A noter :
 - Depuis 2022, l'arrondissement d'Arles est rattaché à l'UD de Vaucluse
 - Fusion UD 06 / UD 83 à venir

Les unités départementales de la DREAL



Le Service Prévention des Risques

- 1) Une unité de pilotage et de coordination régionale de l'inspection
 - Animation et appui technique / réglementaire / méthodologique aux UD et DDPP
 - Appui décisionnel pour les établissements dit « prioritaires nationaux » et pour les sanctions administratives
 - Interface avec la DGPR et les organisations régionales (Conseil régional, Agence de l'eau, Atmosud, Pôle régional Environnement du Parquet...)
 - Thématiques régionalisées (quota CO2, sites à responsable défaillant, ITMD, PRSE, Post PPRT)
 - Soutien UD inspection/instruction



- 2) Une unité à « compétences rares » : ESP, canalisations, produits chimiques, après mines

L'inspection



Les orientations de l'inspection

- Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) = réglementation nationale et orientations
=> DREAL et service prévention des risques = décryptage et soutien
=> Unités départementales / DDPP = bras armé
- Nouvelles orientations stratégiques pluriannuelles pour l'inspections des installations classées (OSPIIC) 2023-2027 :
 - Prise en compte du changement climatique (Natech, sécheresse...)
 - Préservation des ressources et décarbonation
 - Sols et accidentologie déchets
 - Communication et transparence
 - Lutte contre les illégaux
- Instruction de la ministre de la transition écologique portant les priorités annuelles



L'inspection

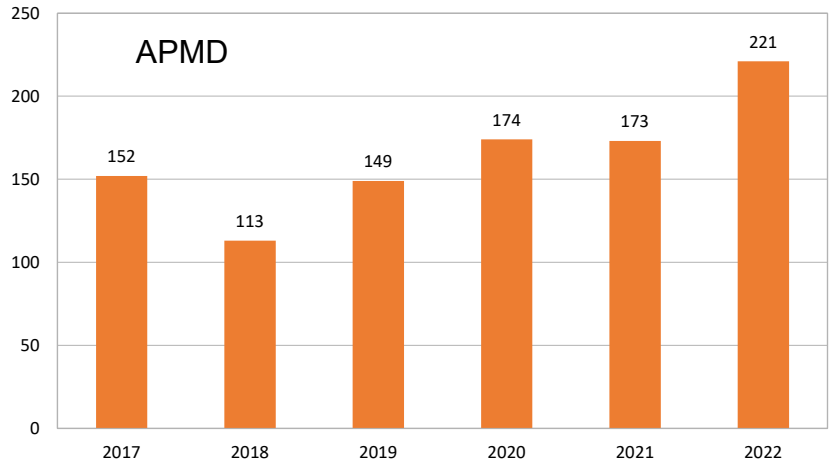
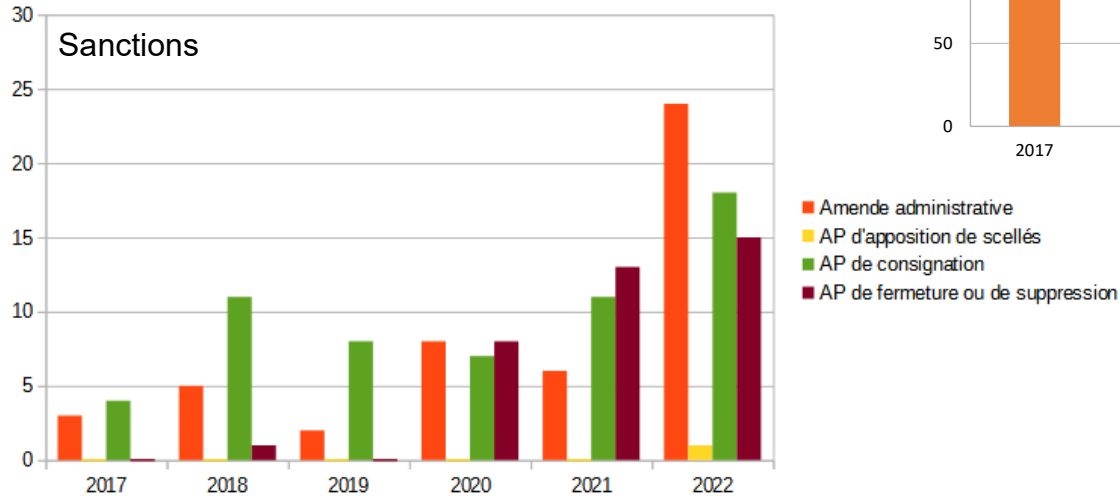


- Objectif national de + 50 % par rapport à 2018 stabilisé
=> environ 1100 visites/an en PACA (1500 étblts A et E) hors DDPP
- Evolution du format de visite : points de contrôle ciblés
- Outil national d'édition des rapports = uniformisation (publication)
- Pas d'échange contradictoire « informel » (fiche-écart)
 - ⇒ 15 jours pour rq sur constat ou % publication
 - ⇒ délai pour apporter réponse (cf. rapport)
 - ⇒ délai lié à contradictoire
- Suites : approche graduée (lettre de suite préfectorale, mise en demeure)

Les suites d'inspection

Suites :

- 221 APMD (+ 96 % par rapport à 2018)
- 75 sanctions administratives
- 82 suites pénales (PV)



Bilan d'actions IIC 2022

Bilan actions 2022

Environ 1100 inspections ICPE en PACA (dont près de 50 % dans les Bouches-du-Rhône) dont :

- 35 % au titre du **plan pluriannuel de contrôle (PPC)**
- 64 au titre de l'**action nationale 100 m** autour des sites Seveso
- 23 au titre de l'action nationale **sous-traitance** dans les établissements Seveso
- 33 au titre de l'action nationale sur les **plans de gestion des déchets et biodiversité** dans les carrières
- 8 au titre de l'action nationale sur le **contrôle des déchets en entrée de décharge**
- 32 sur la **surveillance en continu des rejets dans l'air**
- 13 sur la mise sur le marché des **produits plastiques à usage unique**
- 50 visites en lien avec les **trafics de déchets**

Bilan actions 2022



Action nationale 100 m – suite événement Rouen 2019

Identifier d'éventuelles installations sensibles implantées à proximité des limites de sites, pour lancer une investigation plus poussée des risques d'effets dominos.

- 134 visites de levée de doutes entre 2020 et 2022
- Une douzaine de sites en situation irrégulière (NC ou régime inadaptés) + une douzaine présentant des anomalies de rubrique (dc AMPG)
- Information des sites Seveso sur les risques d'effet domino par courrier à la fin de l'action (R. 515-90)

GUIDE



Inspection du SGS dans
une installation classée
Seveso seuil haut

Action SGS / sous-traitance (23 inspections) :

- 2 visites ont donné lieu à APMD + 1 avec lettre de suite préfectorale
- Globalement maîtrise de la sous-traitance et suivi OK

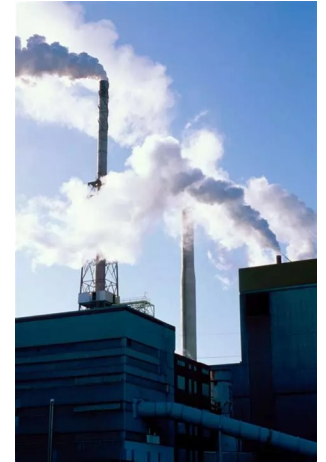
Bilan actions 2022

Surveillance rejets air (32 inspections) : bilan en cours

- Fiabilité des mesures en continu réalisées dans le cadre de l'AS des rejets atmosphériques
- Installations de combustion (3110 et 2910), Incinération

- Principales non-conformités relevées :
 - Mesure en continu des NOx non conforme (analyse NO et non NO+NO2)
 - Mesure en continu du COT non conforme (technologie FTIR au lieu de FID qui est la seule qui permet de mesurer tous les COV)
 - Mesures en continu des paramètres périphériques non réalisées (température, pression, teneur en vapeur d'eau)
 - Absence ou insuffisance de la procédure QAL3 (maintien dans le temps de la qualité des mesurages = absence de dérive)

- Suites administratives proposées (en cours) :
 - 12 propositions d'APMED pour 1 ou plusieurs non-conformités
 - 7 écarts susceptibles d'APMED



Bilan actions 2022

Opération « Table Rase »

Suite Incendie de St Chamas en décembre 2021

Série d'inspections de sites illégaux de tri-transit-regroupement de déchets ND

Travail coopératif conduit avec :

- DREAL Occitanie
- Services préfectoraux et fiscaux
- Parquet et forces de l'ordre (OCLAESP notamment)



=> 25 sites, plus de 50 visites, autant d'AP, une vingtaine de PV de délits

=> Plusieurs mises en examen, dont certaines avec détention provisoire en l'attente d'un procès

=> Propositions d'évolutions réglementaires

Priorités 2023 de l'IIC PACA

Actions nationales 2023 de l'IIC

Perspectives 2023 – actions pérennes

- **Instruction :**
 - ✓ AENV + Enregistrement
 - ✓ Réexamens IED
 - ✓ Réexamens EDD
 - ✓ PAC modif et anciennes cessations

- **Inspection :**
 - ✓ Plan pluriannuel de contrôle (PPC) + récolements
 - ✓ ESP & CANA

Toutes ICPE

Captage des effluents et conditions de mesures



ICPE gros consommateurs d'eau

Ajout de prescriptions complémentaires pour lutter contre la sécheresse et contrôle de leur respect



RSDE

Mise à jour des VLE et surveillance
Fin d'instruction des ETE

Cessations

Solder cessation d'activités de certains sites

AIR

SOLS

EAU

Trackdéchets / RNDTS

Présence des installations concernées dans ces registres



Installations IED fonctionnant au bénéfice des droits acquis

Proposition d'arrêté préfectoral



SITUATION ADMINISTRATIVE

Objectifs 2023 de l'IIC PACA

DÉCHETS

Centres de tri

Performance de tri
Zone chalandises
Exutoires (trafics)

Table Rase

Solder les actions engagées

Silos (classés 2160 ou 1532)

Mesures de prévention des incendies

Liquides inflammables

Conditions de stockage en récipients
Mobiles et aériens

Entrepôts

Vérification de la situation administrative

Contrôle des 1^{ères} échéances réglementaires « post-accident de Rouen »

Méthaniseurs

Contrôle terrain des dispositions des AMPG sur la surveillance des fuites de gaz

Contrôle documentaire en prévention du risque accidentel

RISQUES



Instructions EDD & Etudes séismes

PRODUITS

Détenteurs de gros équipements / opérateurs

Prévention des émissions de gaz à effet de serre fluorés



Abattoirs et industries agro-alimentaires utilisant des gros équipements réfrigérants

Conditions d'emploi, de manipulation et de conditionnement des fluides frigorigènes

POST ACCIDENT ROUEN



Suite REX accident, évolutions réglementaires conséquentes : 2 décrets + 5 AM

- gestion des **stocks**, connaissance des matières stockées, disponibilité - y compris en cas de sinistre - des informations en découlant,
- dispositions applicables au **stockage de produits inflammables et combustibles** y compris en récipients mobiles et celles relatives aux entrepôts,
- dispositions applicables aux **établissements SEVESO**, notamment en termes de connaissance de leur voisinage et de prise en compte des risques associés, mise en œuvre des plans de secours intégrant un volet prélèvements environnementaux et remise en état et nettoyage de l'environnement après un accident majeur, prise en compte des produits de décomposition possible en cas d'incendie important et information du public.

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20118-LUBRIZOL%20VF.pdf>

De nouvelles obligations étagées dans le temps (jusque 2026)

Action en 3 volets :

1 - Stockage de matières combustibles en **entrepôts couverts** (1510)

- Régularité administrative des installations
- Renforcement de la sécurité (prévention des départs de feu, détection incendie et moyens intervention, prévention des effets thermiques et des incommodités sur les tiers)
- Accès rapide et aisé à l'information sur la localisation, les quantités et les dangers des combustibles stockés = État des matières stockées



AN 2023 POST ACCIDENT ROUEN

2. Installations soumise à A, ayant une activité de **stockage de liquides inflammables** en récipients mobiles et / ou en réservoirs aériens

Cf . dispositions de l'AM du

- 3 octobre 2010 pour stockage aériens
- 24 septembre 2020 pour récipients mobiles.



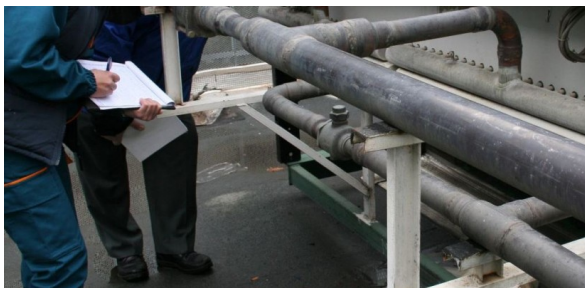
3. Installations soumise à D pour des **liquides inflammables**

Cf . dispositions de l'AM du 22 décembre 2008



REJETS ATMOSPHÉRIQUES

- Captation des rejets à la source
- Modalités de traitement des rejets
- Modalités de surveillance et représentativités
- Respect des VLE



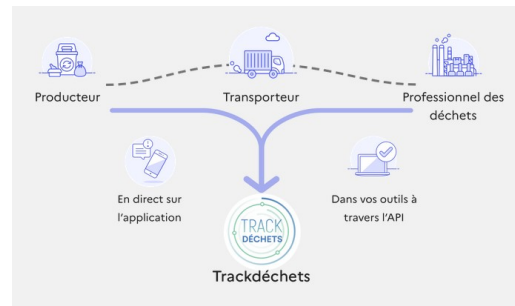
FLUIDES FRIGORIGÈNES

- Contrôles usages de ces fluides pour la prévention des émissions de gaz effet serre, FDS
- Rubrique 1185 et établissements agro-alimentaires

Traçabilité déchets, terres excavées et sédiments (décret 2021-321 du 25/03/21)

- Trackdéchets : <https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

- Obligatoire depuis le 01/01/22 pour BSDD et amiante
- Fluides frigo et DASRI au 01/07/22
- Déclaration directe ou via outil interne



- Registre national des déchets, terres excavées et sédiments (RNDTS) :

<https://rndts-diffusion.developpement-durable.gouv.fr/fr>

- fin de la période de tolérance au 01/05/2023

=> ISDND ou incinérateur / contrôles sur des chantiers de la région



DÉCHETS - CENTRES DE TRI

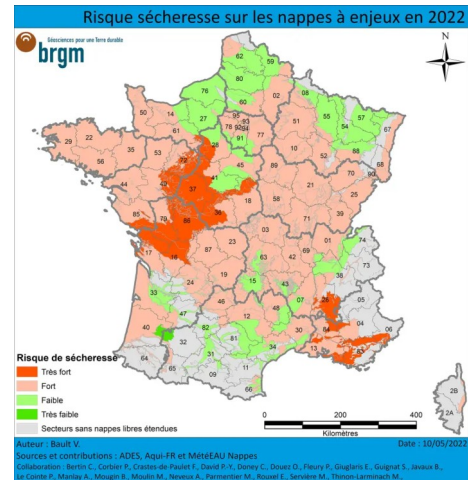
- traçabilité des déchets
- zones de chalandise
- valorisation des déchets non ultimes
- recours à des exutoires ICPE réguliers et des transporteurs en règle
- conditions d'export des déchets (TTD)



Responsabilité du producteur !

Gestion de la ressource en eau

- Révision des arrêtés cadre sécheresse
 - Ressources maîtrisées => ressources stockées (application de restrictions moindre)
 - 3 seuils de restriction (soustraction possible des rejets si même milieu) mais adaptation si
 - Restrictions déjà prescrites dans AP, selon les seuils de gravité de sécheresse
 - Sites ayant mis en place un **plan de sobriété hydrique (PSH)** (modèle régional)
- Le PSH devra présenter
 - Un diagnostic précis de toutes les consommations d'eau :
 - Des processus industriels rapportés à un indicateur de production
 - Des autres usages possibles de l'eau
 - Un positionnement par rapport aux MTD et à l'état de l'art de la filière
 - Les actions de réduction des prélèvements déjà engagées et à engager :
 - Structurelles
 - **Conjoncturelles : mesures quantifiées de diminution des prélèvements par niveau d'alerte**



Plan d'action ministériel sur les PFAS



- Disposer de normes sur les rejets et les milieux
- Porter au niveau européen une interdiction large de mise sur le marché des PFAS
- Améliorer la connaissance des rejets et de l'imprégnation des milieux
- **Réduire les émissions des industriels émetteurs de façon significative**
 - **projet d'arrêté ministériel (consultation le 16 mars)**
 - **Secteurs d'activité ciblés : teintureries, blanchisseries, chimie, STEP, déchets, raffinage, transformation des métaux ferreux, traitement de surface, produits phytosanitaires ou biocides, papeterie, fluor, ...**
 - **Campagne mensuelle sur 3 mois d'identification des PFAS sur tout point de rejet aqueux**
 - **Extension aux sites ayant connu un incendie dans les 5 dernières années ou se situant dans un rayon de 2 km des hotspots PFAS identifiés**
- Être transparent sur les informations disponibles
- Traiter la problématique dans le plan micro-polluants

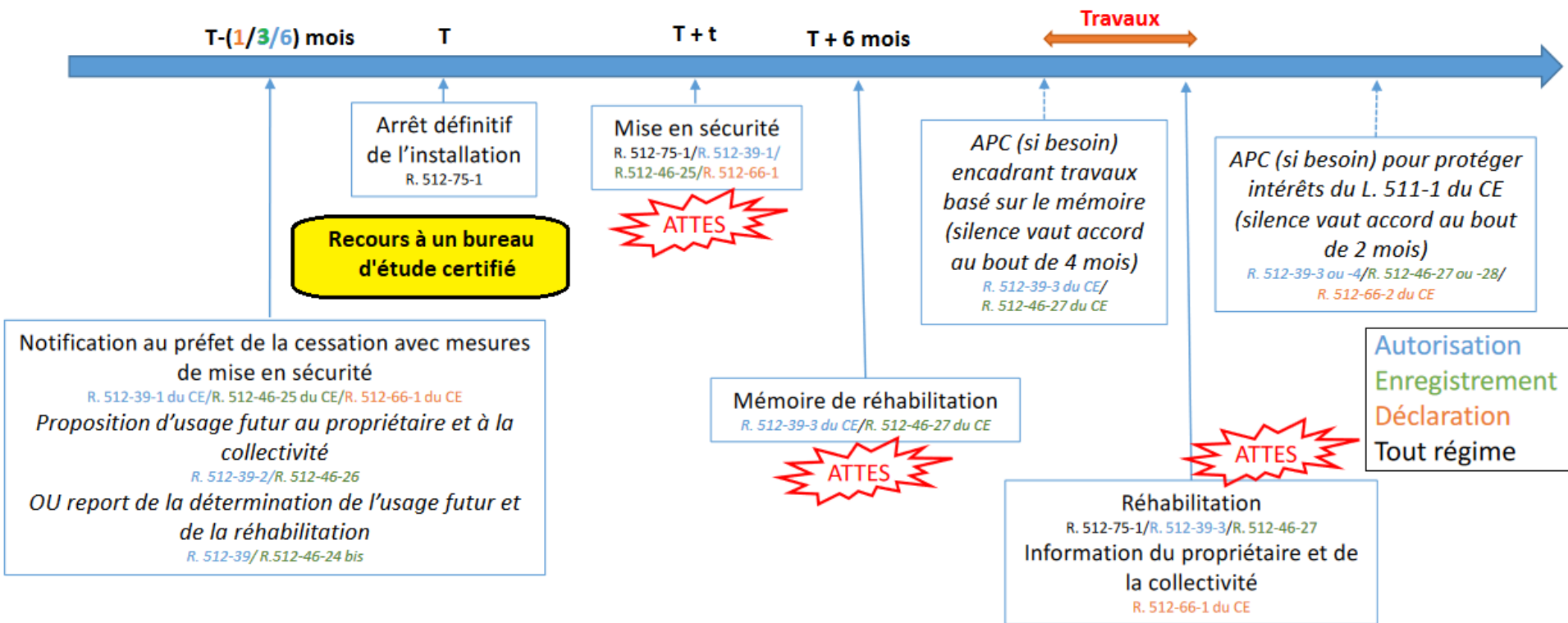
Des actions locales

- **GEREP** (cf AM du 31/01/08) : inspections ciblées liées à la qualité des déclarations (ou son absence !)
- Etudes séisme
- APC COV (Etang de Berre + Marseille)
 - ETE sur rejets canalisés
 - IEM / EQRS
 - Surveillance environnementale
 - Torchages et rejets diffus
- SCENARII 2
- Contrôles déchetteries, blanchisseries, entrepôts..



Quelques évolutions

Evolution modalités de cessation d'activité depuis le 1^{er} juin 2022



Formulaire Porter à connaissance



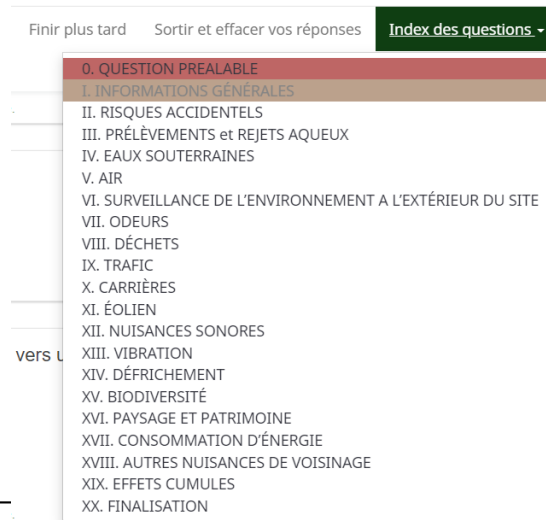
The screenshot shows the website's navigation menu. The 'Mes Démarches' dropdown is open, listing various services. The option 'ICPE, Pression, Forage, Canalisations, ...' is highlighted in yellow.

- La DREAL ▾
- Thématiques ▾
- Mes Démarches ▾**
 - Air-Climat-Energie
 - Associations pour la protection de l'environnement
 - CITES-Publicité
 - Evaluation Environnementale
 - ICPE, Pression, Forage, Canalisations, ...**
- Publications ▾
- Grat

ICPE

- Déclaration des émissions polluantes
- [Déposer une demande d'enregistrement](#)
- [Déposer une demande d'autorisation environnementale](#)
- **Déclarer une modification dans une ICPE**
- Déclarer des accidents ou incidents survenus dans une ICPE
- [Déclarer des émissions et des transferts de polluants et des déchets](#). Le site de déclaration s'adresse aux exploitants d'établissements, dits installations classées pour la protection de l'environnement, visés par la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (établissements industriels, élevages, carrières, stations d'épuration urbaines, sites d'extraction minière).
- [Télédéclarer des dossiers relatifs aux IC relevant du régime de déclaration](#)

<https://transnum-portal.ac-dijon.fr/limesurvey/index.php/666223?lang=fr>



The screenshot shows the 'Index des questions' dropdown menu. The options are listed from 0 to XX. The option '0. QUESTION PREALABLE' is highlighted in red.

- Finir plus tard
- Sortir et effacer vos réponses
- Index des questions ▾**
- 0. QUESTION PREALABLE**
- I. INFORMATIONS GÉNÉRALES
- II. RISQUES ACCIDENTELS
- III. PRÉLÈVEMENTS ET REJETS AQUEUX
- IV. EAUX SOUTERRAINES
- V. AIR
- VI. SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT A L'EXTÉRIEUR DU SITE
- VII. ODEURS
- VIII. DÉCHETS
- IX. TRAFIC
- X. CARRIÈRES
- XI. ÉOLIEN
- XII. NUISANCES SONORES
- XIII. VIBRATION
- XIV. DÉFRICHEMENT
- XV. BIODIVERSITÉ
- XVI. PAYSAGE ET PATRIMOINE
- XVII. CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- XVIII. AUTRES NUISANCES DE VOISINAGE
- XIX. EFFETS CUMULES
- XX. FINALISATION

Formulaire Porter à connaissance

Ce formulaire, est très généraliste et constitue un bon guide de réflexion pour un modification d'une ICPE dans le cadre d'un porter à connaissance.

La présence de différents chapitres permet de s'interroger sur tous les impacts que le projet pourrait engendrer

Les questions posées permettent de ne pas oublier d'éléments importants dans le porter à connaissance.

Il est toujours plus facile de remplir un formulaire sur informatique, que sur papier. De ce fait on laisse au lecteur, un document propre. Le suivi du document se fait facilement.

Cela permet de réaliser des dépôts standardisés.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service Prévention des Risques

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille
Tél. 04 88 22 61 00
www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Merci

uicpe.spr.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr